



POURQUOI ADHERER?

Merci de leur soutien à ceux qui ont renouvelé leur adhésion. Les efforts engagés par les équipes précédentes portent leurs fruits, et des projets passionnants s'annoncent pour les années à venir.

Mais nos moyens sont limités, et nous serons contraints de limiter la diffusion de nos informations à nos seuls adhérents.

Alors maintenez le contact, renouvelez votre adhésion.

Et si vous avez adhéré, faites nous connaître à vos voisins.

VOTRE ASSOCIATION BVVB

BVVB est une association agréée par la Préfecture pour la défense de l'environnement et du cadre de vie. Cet agrément annuel est une reconnaissance par l'administration de notre rôle, nous donne des droits et une légitimité en tant qu'interlocuteur des responsables locaux.

Chaque année, nous renouvelons cet agrément qui nous donne de la crédibilité pour agir sur les différents dossiers que vous suivrez dans nos bulletins d'informations.

Nous sommes à votre écoute soit :

Par courrier : 53, rue du Grand Noyer, 91620 La Ville du Bois

Par téléphone : 06 81 08 23 11

Par e-mail : info@bvvb.org

Notre site internet va être actualisé. C'est la vitrine de notre Association, elle se doit d'être vivante. Nous vous en rappelons l'adresse : <http://www.bvvb.org>

RENCONTRE AVEC NOTRE MAIRE

Une rencontre a été planifiée avec le Secrétariat du Maire pour le 18 Novembre 2010 à 18h15.

Nous avancerons les remarques que vous nous avez transmises soit sur le sondage qualité du bulletin d'adhésion, soit par mail, soit par téléphone. Nous ferons également un tour d'horizon sur les futurs projets de notre Ville.

TRAVAUX RUE DE GAILLARD



Les travaux rue de Gaillard sont pratiquement terminés. Force est de constater que ce vieil axe a retrouvé une certaine jeunesse, et que la priorisation à la sécurité des piétons

a bien été respectée. Le nombre de places de parking semble aussi conservé. Reste une incertitude à l'angle de cette rue et de la voie des Postes sur les infiltrations qui existaient auparavant.



La suite au verso...





MISE AUX NORMES DES BRANCHEMENTS EN PLOMB D'EAU POTABLE

Certaines rues ont été perturbées par ces travaux de remise aux normes qui doivent être effectives le 25 décembre 2010. Ces normes imposent la suppression des tuyauteries en plomb sur tout le trajet de l'eau potable. Le plomb est un matériau qui peut nuire à forte dose à notre santé. Donc cette opération est nécessaire. Pour le trafic en interne, cela ne se passe pas trop mal, mais la réhabilitation des branchements sur la RN20 ont, une nouvelle fois, fait découvrir que notre ville est un axe de détournement sur ses principales artères (8 mai, Grand Noyer, Grande Rue, Vieux Chemin de Montlhéry....)

RENCONTRE D. BUSSEREAU ET N. KOSCIUSKO-MORIZET (PARTENARIAT A10 GRATUITE)

Dans le cadre de notre partenariat avec A10 Gratuite, Monsieur Gérard TESSIER a assisté à une réunion préparatoire le 20 octobre au Ministère des Transports en compagnie du Président de A10 Gratuite et d'un administrateur de l'Association. Autour de la table : Mme Kosciusko-Morizet, Messieurs Hamy, Directeur de Cabinet de Monsieur Bussereau, Guy Malherbe, Député de notre circonscription, Gérard Funes, vice-président du Conseil Général de l'Essonne et Président du Syndicat mixte en charge de la requalification de la RN20 et divers conseillers techniques. A l'ordre du jour : la mise en place par le Ministère d'une feuille de route et la demande d'un calendrier de réunions entre les différents acteurs, dont COFIROUTE. Mais en marge de ce projet, les élus de tous bords ont rappelé que la requalification de la RN20 passait par cette étude si le souhait était de diminuer le trafic sur la RN20.



QUESTIONNAIRE SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Ce questionnaire à l'initiative de la Municipalité est disponible sur le site www.la-ville-du-bois.fr, et si vous n'avez pas de connexion, vous pouvez répondre aux questions ci-dessous sur papier libre et les retourner en Mairie avant le 15 novembre 2010. Devant la pauvreté de ce service public sur notre secteur, il est important de s'exprimer pour en améliorer nos conditions.

Questionnaire à retourner dans les accueils municipaux ou à la mairie – Place du Général de Gaulle – 91620 La Ville du Bois avant le 15 novembre 2010.

- 1/ Lieu de destination.
- 2/ Durée moyenne du trajet Domicile -> travail.
- 3/ Heure de départ du domicile.
- 4/ Moyen(s) de transport utilisé(s) (si plusieurs, les indiquer) Travail -> domicile
- 5/ Heure de départ du travail
- 6/ Moyen(s) de transport utilisé(s) (si plusieurs, les indiquer)